

24-NOV-2006

ML-10

BRIQUETTES

PRODUIT MICROBIOCIDE POUR LE CONTRÔLE DE BACTÉRIES, FUNGUS ET ALGUES QUI SE RETROUVENT DANS LES SYSTÈMES DE REFROIDISSEMENT D'EAU PAR RECIRCULATION ET LAVEURS D'AIR.

INDUSTRIEL

GARANTIE•

1- BROMO-3-CHLORO-5, 5-DIMETHYLHYDANTOIN.....	60,0%
1,3 DICHLORO-5, 5-DIMETHYLHYDANTOIN.....	27,4%
1,3 DICHLORO-5-ETHYL-5-METHYLHYDANTOIN.....	10,6%
Brome disponible.....	39,2%
Chlore disponible.....	44,4%

No. D'HOMOLOGATION 23851

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION .

AVERTISSEMENT

CORROSIF POISON

ROCHESTER MIDLAND LIMITÉE
851 Progress Court,
C.P. 486
Oakville, Ontario L6J 5A8

Pour commander appeler : 1-800-387-7174

Numéro de Téléphone d'Urgence : CANUTEC 613-996-6666

LOT#

CONTENU NET : Kg

MODE D'EMPLOI :

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT D'EAU PAR RECIRCULATION :

ML-10 Briquettes Microbiocide aide à contrôler les bactéries, les boues provenant des bactéries, des fungus et des algues qui se retrouvent dans les condensateurs d'évaporation, tours d'échange de chaleur, les systèmes d'effluents comme les débits par filtre, les lagunes, les systèmes d'épuration des eaux industrielles et les pasteurisateurs de brasseries. Ce produit peut être ajouté au système continuellement ou par intermittence selon le besoin. La fréquence d'alimentation et la durée du traitement dépendra de l'importance du problème. LES SYSTÈMES FORTEMENT SOUILLÉS doivent être nettoyés avant de débiter le traitement.

POUR LE CONTRÔLE DES BACTÉRIES ET FONGUS : MÉTHODE INTERMITTENTE OU PAR DOSE MASSIVE :

DOSE INITIALE : Lorsque le système est visiblement souillé, ajouter 60 à 600 grammes pour 5000 litres ou 12 à 120 parties par million d'eau dans le système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

DOSE SUBSÉQUENTE : Lorsque le contrôle microbien devient évident, ajouter 60 à 450 grammes pour 5000 litres, ou 12 à 90 parties par million d'eau dans le système tous les 3 jours ou selon le besoin afin de maintenir le contrôle.

MÉTHODE D'ALIMENTATION CONTINUE:

DOSE INITIALE: Lorsque le système est visiblement souillé, ajouter 60 à 600 grammes pour 5000 litres ou 12 à 120 parties par million d'eau dans le système.

DOSE SUBSÉQUENTE: Fournir une dose continue afin de maintenir un dosage de 60 à 450 grammes pour 5000 litres ou 12 à 90 parties par million d'eau dans le système.

POUR LE CONTRÔLE DES ALGUES : MÉTHODE INTERMITTENTE OU PAR DOSE MASSIVE:

DOSE INITIALE : Lorsque le système est visiblement souillé, ajouter 60 à 600 grammes pour 5000 litres ou 12 à 120 parties par million d'eau dans le système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

DOSE SUBSÉQUENTE : Lorsque le contrôle des algues devient évident, ajouter 60 à 450 grammes pour 5000 litres d'eau sur une base quotidienne ou 12 à 90 parties par million chaque jour ou selon le besoin afin de maintenir le contrôle.

MÉTHODE D'ALIMENTATION CONTINUE :

DOSE INITIALE : Lorsque le système est visiblement souillé, ajouter 60 à 600 grammes pour 5000 litres ou 12 à 120 parties par million d'eau dans le système. Répéter jusqu'à ce que le contrôle soit atteint.

DOSE SUBSÉQUENTE : Fournir une dose continue afin de maintenir un dosage de 60 à 450 grammes pour 5000 litres ou 12 à 90 parties par million d'eau dans le système.

LAVEUR D'AIR :

Pour utilisation seulement dans les laveurs d'air industriels qui maintiennent des composantes efficaces pour éliminer les composantes. **ML-10** Briquettes Microbiocide contrôle les bactéries qui forment la boue, le fungus et les algues dans les laveurs d'air. Ajouter ML-10 Briquettes Microbiocide au taux de 60 à 600 grammes (12 à 120 ppm) par 5000 litres d'eau dans le système, selon la sévérité de la contamination. Contrôler l'application en mesurant le résidu de chlore libre dans l'eau traitée. Il n'est pas nécessaire d'excéder 1.0 ppm de chlore libre. Les systèmes fortement souillés doivent être nettoyés avant de débiter le traitement.

MÉTHODE INTERMITTENTE OU PAR DOSE MASSIVE :

DOSE INITIALE : Lorsque le système est visiblement souillé, ajouter le produit dans le carter du laveur d'air ou le réservoir d'eau froide afin d'assurer un mélange uniforme.

Ajouter 60 à 600 grammes dans 5000 litres ou 12 à 120 parties par million d'eau.

DOSE SUBSÉQUENTE: lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter 60 à 360 grammes dans 5000 litres ou 12 à 72 parties par million d'eau.

MÉTHODE D'ALIMENTATION CONTINUE :

DOSE INITIALE : Lorsque le système est visiblement trop souillé, ajouter dans le carter du laveur d'air ou dans le réservoir d'eau froide afin d'assurer un mélange uniforme. Ajouter 60 à 600 grammes pour 5000 litres ou 12 à 120 parties par million d'eau.

DOSE SUBSÉQUENTE : Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter 60 à 360 grammes pour 5000 litres ou 12 à 72 parties par million d'eau.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

DANGEREUX SI AVALÉ. HAUTEMENT CORROSIF. NE PAS INGÉRER.

Cause des dommages aux yeux et à la peau. Irritant pour le nez et la gorge. Éviter de respirer les poussières. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de protection ou un écran facial durant la manipulation. Laver généreusement après la manipulation. Enlever les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les porter à nouveau.

PREMIERS SOINS : Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'homologation LPA lors de la visite chez le médecin.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à grande eau courante pendant au moins 20 minutes. Soulever la paupière afin de vous assurer que les surfaces de l'œil et de la paupière seront rincées complètement. Si un médecin n'est pas disponible, rincer les yeux pendant 15 minutes additionnelles. Obtenir de l'aide médicale immédiatement.

Contact avec la peau : Essuyer immédiatement le surplus avec un linge sec tout en enlevant les vêtements et chaussures contaminés. Bien laver les endroits affectés sous une douche de sécurité en utilisant beaucoup d'eau et de savon si disponible, pendant au moins 15 minutes. Obtenir de l'aide médicale immédiatement. Jeter les vêtements et chaussures au rebut ou les décontaminer.

Inhalation : Transporter immédiatement la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, dégager les voies respiratoires et commencer à lui donner la respiration artificielle de bouche-à-bouche ou utiliser un masque respiratoire avec un sac. Obtenir de l'aide médicale immédiatement. Si la victime a des troubles respiratoires, la transporter vers un centre médical et si disponible, lui donner de l'oxygène supplémentaire.

Ingestion : Si avalé, donner immédiatement plusieurs verres d'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. **NE PAS FAIRE VOMIR.** Si le vomissement survient, lui donner des liquides à nouveau. Demander à un médecin de déterminer si la condition du patient lui permet de vomir ou d'évacuer le contenu de l'estomac. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou en convulsion. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Le dommage probable aux muqueuses peut contredire l'usage d'un lavage gastrique. Des mesures préventives peuvent être nécessaires contre un choc circulatoire, dépressions respiratoires et convulsions.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur

assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT: Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas déverser dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les eaux publiques.

DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Agent oxydant fort. Ne mélanger qu'avec de l'eau. Utiliser des ustensiles propres et secs. Ne pas ajouter ce produit dans un appareil de distribution qui pourrait contenir des restes de tout autre produit. Dans un tel cas, une violente réaction pourrait survenir et provoquer un incendie ou une explosion. La contamination avec l'humidité, matières organiques ou autres chimiques peut faire initier une réaction chimique suivie d'un feu ou explosion. En cas de contamination ou décomposition, ne pas refermer le contenant. Si possible, isoler le contenant à l'air libre ou dans un endroit bien aéré, si nécessaire, arroser généreusement avec beaucoup d'eau.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le récipient conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))